

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE
79220
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2015

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Estelle AUTRET, Alexandra CHABOT, Ludivine CHAUVINEAU, Tony CHOLLET, Émilie CLOCHARD, Gérard EPOULET, Olivier FOUILLET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Daniel SORAIN (a quitté le conseil municipal à 19h45).

Absents excusés : Claude MEUNIER (pouvoir donné à Daniel SORAIN), Stéphane PELLETIER (pouvoir donné à Gérard EPOULET), Céline THROMAS.

Date de la convocation : 21 avril 2015

Secrétaire de séance : Monique MATHIS

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 31 MARS 2015

Le Compte rendu du Conseil municipal du 31 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

2- DELIBERATIONS

a) Ouverture de poste

Délibération 17-2015

Monsieur le Maire propose l'ouverture d'un poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe, afin de pourvoir à l'avancement de grade par promotion interne de Madame Christelle GUIBERT, au vu de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion des Deux Sèvres en date du 30 mars 2015.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***L'ouverture d'un poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 20.80 heures / semaine à compter du 1^{er} mai 2015.***

b) Activité Biodanza

Délibération 18-2015

Madame PELLETIER Valérie propose des séances de Biodanza (danse de la vie) et aimerait pouvoir utiliser la salle des fêtes à partir de la rentrée de septembre 2015. Elle demande à pouvoir bénéficier d'un tarif particulier afin d'assurer cette activité.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***Dans la mesure où Madame PELLETIER Valérie propose une activité régulière de séances de Biodanza, activité non associative, présentant un intérêt pour les habitants de la commune, il sera appliqué le tarif d'utilisation de la salle des fêtes suivant : 1 €/ séance du 15 avril au 14 octobre et 5 €/ séance en période de chauffage du 15 octobre au 14 avril.***
- ***L'utilisation de la salle des fêtes se fera de septembre à août chaque année. La signature d'une convention formalisera les termes de cet accord.***
- ***Un état déclaratif des dates d'utilisation de la salle des fêtes devra être fourni chaque année.***

c) Remplacement de Monsieur Joël RAMAROSON

Délibération 19-2015

La démission du conseiller municipal Joël RAMAROSON, Monsieur le Maire propose son remplacement auprès des instances. Il siègeait : Syndicat des Eaux du Centre Ouest (SECO), Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de l'Autize et de l'Egray (SIAH), Commission Communale des Impôts directs (suppléant).

Est élu à l'unanimité délégué titulaire du SECO :

- Claude MEUNIER

Est élu à l'unanimité délégué titulaire du SIAH :

- Claude MEUNIER

Est élue à l'unanimité commissaire suppléante à la commission communale des impôts directs :

- Estelle AUTRET

d) Décision modificative

Délibération 20 - 2015

Monsieur le Maire demande à effectuer une modification d'un crédit affecté au budget primitif 2015 à l'opération 118 - PARKING pour l'affecter à l'opération 120 - MATERIEL ET MOBILIER.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***D'inscrire à l'opération 120 MATERIEL ET MOBILIER - Article 2158 - Autres installations et matériel : 1865 €***
- ***De retirer à l'opération 118 - PARKING - Article 2158 - Autres installations et matériel : 1865 €***

e) Lotissement de la Fougère

Délibération 21-2015

Monsieur le Maire propose le lancement d'un appel d'offres dans le cadre d'une étude de requalification du lotissement de la Fougère et d'aménagement de l'espace sportif et ludique attenant à ce lotissement. Daniel SORAIN rappelle son opposition à ce projet qu'il estime injustifié.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide avec 12 voix pour et 2 voix contre :

- ***Le lancement de l'appel d'offres dans le cadre d'une étude de requalification du lotissement de la Fougère et de l'aménagement de l'espace sportif et ludique attenant. Ce marché de maîtrise d'œuvre sera passé en procédure adaptée : article 28 et 74 du code des Marchés Publics.***
- ***Cette consultation est ouverte à une équipe ayant compétence en matière de :***
 - ***Paysage***
 - ***Concertation***
 - ***Urbanisme***
 - ***Voirie et réseaux divers***
- ***Le règlement de la consultation sera annexé à la présente délibération.***

f) Lancement appel d'offres salle des fêtes

Délibération 22-2015

Monsieur le Maire propose le lancement d'un appel d'offres dans le cadre de la restructuration de la salle des fêtes.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide avec 12 voix pour et 2 voix contre :

- ***Le lancement de l'appel d'offres dans le cadre de la restructuration de la salle des fêtes. Le Marché Public est proposé en procédure adaptée.***
- ***Cette consultation comprend 4 postes d'intervention principaux :***
 - ***Chauffage***
 - ***Isolation***
 - ***Revêtements***
 - ***Aménagements techniques liés au spectacle***

Daniel SORAIN fait part de son étonnement quant au fait qu'il ne soit pas envisagé de prendre un maître-d'œuvre dans le cadre de la réalisation de ces travaux. Monsieur le Maire indique qu'il ne s'agit pas d'un projet de construction de salle des fêtes mais bien d'une restructuration intérieure et qu'en conséquence le recours à un maître-d'œuvre ne paraît pas nécessaire. Les membres de la commission travaux (aménagement) suivront les travaux.

g) Voirie

Délibération 23-2015

Dans le cadre de la compétence Voirie restituée par la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), Monsieur le Maire propose le lancement d'un appel d'offres pour le revêtement de 2 chemins communaux afin d'assurer la desserte de constructions qui y ont été récemment réalisées.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :

- ***De lancer l'appel d'offres dans le cadre du lancement d'un marché public en procédure adaptée pour le revêtement des chemins communaux non revêtus : chemin des Champs Dorés, chemin des Vallées.***

Daniel SORAIN demande s'il est possible de savoir précisément quelles sont à ce jour les compétences de la Communauté d'Agglomération du Niortais. Monsieur le Maire répond que ce sujet a déjà été abordé à plusieurs reprises. Les compétences de la CAN évoluent avec sa mise en place et depuis les dernières informations données, la voirie est donc redevenue une compétence communale lors du dernier conseil communautaire ; le PLUI à l'étude impliquerait une reprise de la compétence « Urbanisme » par la CAN si les élus votent prochainement en faveur d'un PLUI. Un point sur les compétences de la CAN et de la commune sera réalisé le moment venu.

h) Toilettes place de Saint-Médard

Délibération 24-2015

Monsieur le Maire propose de valider le choix des entreprises de fourniture dans le cadre des travaux de rénovation complète des toilettes de la place de Saint-Médard, travaux réalisés en régie.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :

- **De choisir l'entreprise COSESAC d'Echiré pour la fourniture des toilettes, robinetterie complète, urinoirs et petits matériaux pour un montant de 1915.03 € TTC.**
- **De choisir l'entreprise POINT.P de Niort pour la fourniture de la faïence et matériaux nécessaires au revêtement complet des toilettes pour un montant de 1065.95 € TTC.**

i) Convention défense incendie

Délibération 25-2015

Monique MATHIS rappelle la présentation faite des deux conventions possibles du Syndicat des Eaux du Centre Ouest (SECO) relatives au contrôle et à l'entretien des poteaux d'incendie, avec ou sans réparation : contrôle simple (réparation décidée hors convention) à 20 € par poteau ou contrôle et réparation à 50 €.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :

- **De choisir la convention d'une durée de 12 mois pour un montant de 20 € par hydrant.**

3- INTERCOMMUNALITE : REUNIONS / RENCONTRES

a) Informations dotations 2015

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que les dotations sont en baisse conformément à ce qui avait été annoncé par les services de l'État dans le cadre de la loi de finances 2015-2017. L'impact pour la commune est important puisque la baisse entre 2014 et 2015 est de 40 940 €.

b) Compte rendu-du conseil communautaire de la CAN

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le Conseil Communautaire de la CAN valide la reprise de la compétence Voirie par la commune.

c) Compte-rendu du Conseil du SECO

Monique MATHIS présente le compte-rendu de la réunion du SECO qui s'est déroulée le mercredi 8 avril. Le SECO a décidé de participer au Fond de Solidarité Logement du Conseil général à hauteur de 1000 € pour l'année 2015. Un directeur a également été recruté et un régime indemnitaire lui a été attribué. Les membres du SECO ont parallèlement voté la suppression d'heures d'un agent. Monique MATHIS indique que l'offre du groupement ESPELIA-TECURBIS, dans le cadre de l'audit patrimonial de l'usine de traitement des eaux et l'étude d'aide à la décision de la future reprise en régie directe de cette usine, a été retenue. Les travaux prévus à Sainte-Ouenne vont être réalisés par l'entreprise BONNEAU. Une réflexion pour l'achat d'une mini-pelle est en cours.

d) Compte-rendu du CEER

La commission du développement durable de la CAN s'est réunie le 11 mars dernier et le 27 avril. Isabelle AUBIAN fait part des comptes rendus indiquant qu'une animation autour du thème « Nature et Patrimoine » doit avoir lieu le 30 mai prochain à Niort dans le cadre de la semaine du développement durable. Dans le cadre des ateliers du paysage, elle a rencontré des étudiants de l'École d'Architecture de Bordeaux pour présentation de la commune. Un comité de suivi se réunira 3 fois d'ici juin, puis ils feront une restitution du travail effectué.

Un diagnostic a également été réalisé sur le territoire de la CAN reprenant 5 principes du développement durable : la lutte contre le changement climatique ; la préservation de la biodiversité ; l'épanouissement de tous les êtres humains ; la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ; la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Des pistes de travail ont été envisagées : recenser des exploitations agricoles et des productions, développer un programme alimentaire territorial et favoriser le déplacement en covoiturage (actions au niveau du SCOT).

Concernant les produits d'entretien dont font usage les collectivités, il est proposé des formations afin d'en rationaliser les consommations le mercredi 17 juin de 14h à 16h.

Isabelle AUBIAN informe de la mise en place d'un Certificat d'Économie d'Énergie qui oblige les fournisseurs d'énergie à promouvoir la réalisation de travaux diminuant les coûts d'énergie. Des primes sont possibles dans ce cadre : voir si la salle des fêtes peut-être éligible.

Enfin, une intervention de la Fédération Régionale de lutte contre les Organismes Nuisibles (FREDON) a eu lieu. Cette fédération lutte également pour la préservation de l'environnement et participe activement à la mise en place de plan d'entretien dans les collectivités, en partenariat avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Ils mènent des actions visant à diminuer l'utilisation de pesticides car il est constaté que dans 97 % des cours d'eau il demeure des résidus de pesticides après seulement 70 ans de consommation et 71 % des nappes souterraines en contiennent également !

La prochaine réunion est prévue le 8 juin à 18h30 à Belleville.

e) Compte-rendu de la commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire explique que la commission communale des impôts se réunit une fois par an et que jusqu'à présent un représentant de l'Administration assistait à cette réunion. Cette année et pour l'avenir, les services de l'État ont fait savoir qu'ils ne se déplaceraient plus. La commission s'est donc déroulée le 23 avril dernier, 5 commissaires étaient présents ainsi que le Président. Cette commission a pour objet de vérifier et requalifier si nécessaire les catégories des nouveaux logements ou aménagements réalisés par les administrés et ainsi redéfinir les assiettes des habitations par rapport à l'imposition.

f) Compte-rendu commission aménagement

La commission Aménagement s'est tenue le 26 mars dernier, pour présentation de la rencontre avec le CAUE ; elle a permis de finaliser le cahier des charges destiné à la consultation de cabinets d'études pour le projet de Rouvre.

g) Compte-rendu commission site Internet

Le site Internet n'est pas prêt pour une présentation en réunion publique le 29 avril, explique Monsieur le Maire. Les membres du Conseil doivent envoyer rapidement les articles nécessaires à la finalisation du site.

4- QUESTIONS DIVERSES

a) Information sur le groupe scolaire

Une classe fermera à la rentrée 2015/2016, c'est la réponse officielle reçue le 15 avril de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Deux-Sèvres (Inspection d'Académie), annonce Monsieur le Maire. Il félicite les parents d'élèves de l'action qu'ils ont su mener tous ensemble ; ils ont pu rencontrer les services de l'Éducation Nationale pour recevoir leurs explications quant à cette décision regrettable.

b) Composition de la commission de sécurité

Monsieur le Maire précise que la commission de sécurité composée du Maire (ou son représentant), d'un pompier des services du SDIS, d'un gendarme et d'un représentant de l'État qui doit se réunir lors des contrôles des Établissements Recevant du Public (ERP), ne sera plus accompagnée du représentant de l'État lors de ces visites (hormis la première ouverture d'un ERP).

c) Les Virades de l'Espoir

Monsieur AUPICQ souhaiterait organiser une manifestation le 27 septembre prochain par l'intermédiaire de l'association VAINCRE LA MUCOVISIDOSE. Cette manifestation appelée « Les Virades de l'Espoir » est destinée à récupérer des fonds pour aider à lutter contre la mucoviscidose et se traduit par une marche et une course de loisir non compétitives, ainsi que des animations autour d'un pique-nique, etc. Les membres du Conseil municipal sont favorables à cette initiative et soutiennent le projet.

Olivier FOUILLET, qui a échangé avec Monsieur AUPICQ, indique que cette manifestation pourrait être éventuellement rejointe dans les années à venir par « les Boucles de l'Egray » s'il est possible de faire coïncider les calendriers des diverses associations intervenantes sur ces activités.

d) Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Émilie CLOCHARD informe les membres du Conseil municipal que le Conseil d'administration du CCAS est désormais au complet. La première réunion est prévue début juin.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 26 mai 2015 à 18h30

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL à 20h50.